Image not found or type unknown

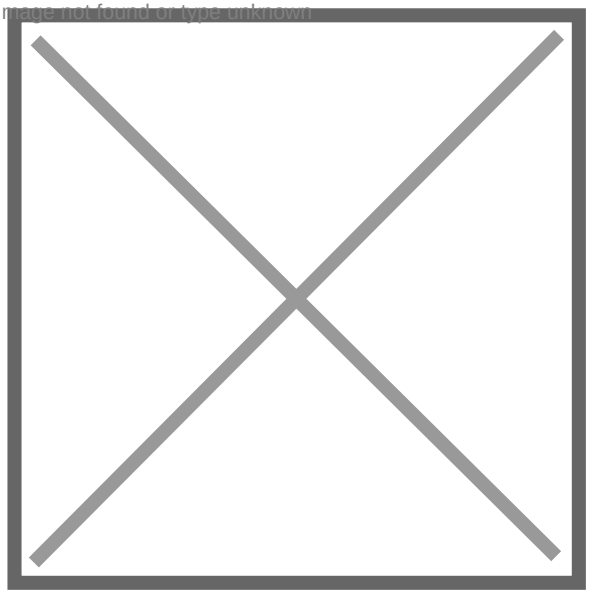

Agression sexuelle sur une enfant par un mineur

Par **lili1984**, le **16/03/2009** à **15:28**

Bonjour,

Une fillette de mon entourage a été victime d'agression sexuelle par un mineur agé de 15 ans. Elle est agée de 3 ans. Sur quoi les enqueteurs peuvent-ils se fonder sachant qu'étant donnée la nature de l'agression cela n'est pas décelable médicalement. De plus quels sont les risques encourus par ce mineur ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés